

# SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC SUR LE PROJET DE DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION RELATIVE AUX RÉGIMES D'AUTORISATION ET DE DÉCLARATION DES OPÉRATIONS DE TRANSPORT DE SUBSTANCES RADIOACTIVES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Le projet de décision, après adoption, est devenu la décision n° 2025-DC-011 du 28 mars 2025.

## **I. Contributions reçues**

La **consultation du public** s'est déroulée du 31 octobre au 30 novembre 2024. Une seule contribution, du GSIEN (Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) a été reçue.

Le GSIEN indique que la consultation l'a conduit à s'interroger sur le caractère suffisant des exigences de sûreté portant sur la résistance mécanique des colis de transport et établie dans la réglementation internationale du transport.

## **II. Suites données aux observations reçues**

Cette observation n'a pas amené l'ASNR à modifier son projet de décision car elle ne remet pas en cause son contenu. En effet, le projet de décision ne porte pas sur ces exigences.

\*

\* \*